



Schéma d'Aménagement
de Gestion des Eaux
du bassin de l'Arve

Président de la Commission locale
de l'eau du bassin de l'Arve
Président du Comité de Bassin Rhône
Méditerranée

Saint-Pierre-en-Faucigny, le 16 octobre 2025

Mme Yannick TRABICHE, présidente
Communauté de communes Haut
Chablais
18 rue de l'église
74430 LE BIOT

Objet : avis sur le projet de révision allégée n°2 du PLUi du Haut Chablais

Vos interlocuteurs : Caroline ROHART (sage@sm3a.com), animatrice du SAGE de l'Arve

Nos Réf. : C25-029

Madame la Présidente,

Je vous remercie d'avoir associé la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Arve à la consultation menée dans le cadre du projet de révision allégée n°2 du PLUi de votre communauté de communes.

La révision allégée n°2 porte sur la valorisation d'un ancien ouvrage hydraulique avec la création d'un STECAL sur la commune de La Forclaz. Cette commune ne fait pas partie du périmètre du SAGE de l'Arve.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de ma parfaite considération.



Martine SADDIER

